

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1912

PRÉSIDENTE DE M. JACQUES

La séance est ouverte à 8 ¹/₂ heures.

OUVRAGES PRÉSENTÉS. — *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1912, n° 8.

Revue anthropologique, 1912, n° 11. — A. de Mortillet, Le Solutrén inférieur de la grotte du Placard. — L. Manouvrier, Quelques cas de criminalité juvénile et commençante. — Capitan et Peyrony, Trois nouveaux squelettes humains fossiles.

Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 1911, n° 5 et 6. — O. Vauvillé, Photographie du dolmen de Vauxregis, canton de Soissons (Aisne); — Pièce chelléenne en silex trouvée dans les graviers provenant du dragage fait dans la rivière d'Alsace. — Dr J. Regnault, Squelettes de chien ectromèle et de chat polydactyle. — Dr Oliveau, Quelques observations personnelles sur l'ethnographie et l'anthropologie aux Nouvelles-Hébrides. — Dr Baudouin, Les Mégalithes de Gatiine, à l'île d'Yeu. — Colocci, Le Congrès d'ethnographie à Rome. — Courty, Le chariot et les charrues à l'époque préhistorique. — La hutte à l'époque préhistorique. — Hirmenech, Une tablette de l'île de Pâques. — André Tommasini, Les Attiés. — Le Double, Côtes lombaires dans l'espèce humaine. — Os chevrons dans l'espèce humaine. — Pittard, La taille, la grandeur du buste et des jambes, l'indice céphalique et l'indice nasal de deux cent cinquante-trois Tatars de la péninsule des Balkans. — Elliot-Smith, Le cerveau d'un Tasmanien. — L. Azoulay, Les musées et archives phonographiques avant et depuis la fondation du musée phonographique de la Société d'an-

thropologie en 1900. — Laville, Village préhistorique de Villeneuve-Saint-Georges. — Le Double, Côtes cervicales chez l'homme. — Dr Baudouin, Les rochers gravés de Saint-Aubin-de-Baubigné (Deux Sèvres); découverte de nouvelles gravures, démonstration de leur âge néolithique et de leurs rapports avec le culte solaire. — Laville, Deux phénomènes glaciaires près de Paris. — Dr Herpin, Localisation de la carie sur les diverses dents. — Dr Regnault, Modifications squelettiques et musculaires du chien ectromèle.

Zeitschrift für Ethnologie, 1912, fasc. 3 et 4. — Van Gennep, Brettchenweberei oder Flechtereie (Kaukasus, Algerien). — Keyser, C., Vom Sattelberg zum Markham. — Knoche, W., Einige Beobachtungen über Geschlechtsleben und Niederkunft auf der Osterinsel. — Von Luschan, F., et Dieck, W., Ueber einen altpetruanischen Schädel mit ungewöhnlicher Häufung von Hemmungsbildungen. — Müller, F. W. K., Vorlägen aus der ostasiatischen Abteilung des Museums für Volkerkunde. — Porsild, Morten, P., Ueber einige Geräte der Eskimo. — Schlaginhaufen, O., Veränderungen und Ergänzungen der Martinschen Diagraphenapparate. — Schweinfurth, G., Ueber alte Tierbilder, und Felsinschriften bei Assuan. — Seler, Ed., Bericht über die 18. Tagung des internationalen Amerikanistenkongresses in London, 17 Mai bis 1 Juni 1912. — Virchow, Hans, Menschliche Knochen aus einem Kieselgurlager. — Wacker, Romedius, Zur Anthropologie der Walser des grossen Walsertales in Vorarlberg. — Neubrauss, Ueber Schillers Schädel und Totenmaske.

Wissenschaftliche Mitteilungen aus Bosnien und der Herzegowina, 1912. — Ćurčić, Vejsil, Der prähistorische Pfahlbau der Bronzezeit in Dipač bei Bihac in Bosnien. — Truhelka, Ćiro, Ein Tumulus der La-Tène-Periode in Mahrevici (Bez. Čajnica). — Wilke, Neue Beiträge zur Spiral-Mäanderkeramik und deren Beziehungen zur Korb- und Mattenflechtereie. — Patsch, Carl., Archäologisch-epigraphische Untersuchungen zur Geschichte der römischen Provinz Dalmatien. — Nopcsa, Franz Baron, Beiträge zur Vorgeschichte und Ethnologie Nordalbanien. — Bulanda, Edmund, Katalog der griechischen Vasen im bosnisch-herzegowinischen Landesmuseum zu Sarajevo. — Truhelka, Ćiro, Die Klosterchronik von Fojnica. — Pavich von Pfauenthal, Alfons, Tomo Matic und Milan Resetar. Statut der Poljica. — Strohal, Ivan, Die Hauskommunionen (zadugas) bei den Südslawen. — Ćurčić, Vejsil, Die

volkstümliche Fischerei in Bosnien und der Herzegowina mit besonderer Berücksichtigung der Savefischerei bei Dônja Dolina.

The medico-legal journal, 1912, juin.

Science of man, journal of the Royal Anthropological Society of Australasia, 1912, vol. XIII, n^{os} 11 et 12. — Alan Carroll, The peopling of the Pacific islands and regions.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, 1912, 4B, 5A, 5B, 6A, 6B, 7A. — J. Talko-Hryniewicz, Les Polonais du royaume de Pologne d'après les données anthropologiques recueillies jusqu'à présent.

Fornwânnen, 1911, n^o 6.

Boletin del Museo nacional de Chile, 1912, t. IV, n^o 1.

Catalogue sommaire du Musée des Antiquités nationales de Stockholm, 1912.

A. de Loë, Rapport général sur les recherches et les fouilles exécutées par la Société royale d'archéologie de Bruxelles pendant l'exercice de 1911. (Extr. des « Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles », t. XXVI.)

Inauguration du monument de E. T. Hamy. (Mâcon, s. d.)

V. Giuffrida-Ruggeri, Homo sapiens. (A. Hartlebens, Vienne et Leipzig, 1913.)

Idem, Ueber die endocranischen Furchen der Arberia meningeae media beim Menschen. (Extr. du « Zeitschrift für Morphologie und Anthropologie », 1912, t. XV, fasc. 2.)

Paul Borchardt, De la Loubère. (Bruxelles, Institut de sociologie, s. d.)

Idem, Papierabformungen von Monumenten. (Extr. de « Zeitschrift für Ethnologie », 1911.)

Idem, Bibliographie de l'Angola. (Institut de sociologie, Monographie, n^o 11.)

Élection d'un membre effectif. — M. Jean Chalon est proclamé membre effectif de la Société.

Correspondance. — L'« École d'anthropologie de Paris » nous adresse le programme des cours qu'elle organise pour l'année académique 1912-1913 :

Anthropologie anatomique, M. R. Anthony, professeur. — Le lundi, à 4 heures : Les caractères anatomiques des Hommes fossiles.

Anthropologie préhistorique, M. L. Capitan, professeur. — Le

lundi, à 5 heures : L'industrie et l'art chez les Magdaléniens et chez les Néolithiques.

Ethnologie, M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures : Études des croisements et de l'hérédité mendélienne : faits, lois, applications anthropologiques (*suite*).

Anthropologie zoologique, M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures : Apparition de l'Homme, en Europe, à la période quaternaire. Les hypothèses sur les centres anthropogéniques.

Anthropologie physiologique, M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures : L'intelligence dans l'espèce humaine, selon les races, les sexes, les catégories sociales et les individus.

Ethnographie comparée, M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures : La parure et le vêtement chez les peuples primitifs : Mutilations, déformations, nudité; origine et évolution du vêtement.

Sociologie, M. G. Papillault, professeur. — Le samedi, à 4 heures : Les maladies sociales (*suite*).

Géographie anthropologique, M. Franz Schrader, professeur. — Le vendredi, à 4 heures : Les relations géographiques à travers la préhistoire et l'histoire (*suite*).

Ethnographie, M. S. Zaborowski, professeur. — Le samedi, à 5 heures : Les peuples de nos colonies. Le Maroc. L'Afrique centrale.

Linguistique, M. J. Vinson, professeur hors cadre. — Le mardi, à 4 ³/₄ heures (de novembre à février) : Notions générales. Histoire de la linguistique. Les langues supérieures.

Les cours seront, lorsqu'il y aura lieu, accompagnés de projections.

Conférences : M. Dubreuil-Chambardel, Les variations anatomiques du thorax et leurs conséquences physiologiques. (Cinq conférences, le mercredi, à 3 heures, au mois de janvier 1913.) — M. Franchet, La céramique primitive dans le bassin de la Méditerranée. (Cinq conférences, le mardi, à 4 heures, au mois de février 1913.) — M. Kollmann, Le déterminisme des sexes et des caractères sexuels. (Cinq conférences, le vendredi, à 3 heures, du 22 novembre au 20 décembre 1912.) — M. G. Paul-Boncour, Les bases anthropologiques et biologiques de la responsabilité. (Cinq conférences, le samedi, à 3 heures, du 9 novembre au 7 décembre 1912.)

COMMUNICATION DE M. JEAN CHALON
SAINT-PIERRE A BROQUETTES.

Le sujet pourrait prêter à de grosses et faciles plaisanteries : je respecte trop mes honorables confrères de la Société d'anthropologie pour m'écarter un seul instant du terrain scientifique le plus sérieux.

Les cultes phalliques, dont on trouve de si nombreux exemples dans l'antiquité, et de nos jours dans l'Inde et chez les peuples sauvages, ne sont d'ailleurs ni obscènes ni grivois. Il faut y voir l'idée très élevée de la perpétuité de la race, plus respectable et plus grandiose que la vie si courte des individus ; c'est le grand arbre, c'est le chêne immortel, qui se charge tous les ans de feuilles caduques (1).

Nous lisons dans le magistral ouvrage de Goblet d'Alviella :

« Dans le Brabant wallon, l'archéologue Schayes signalait en 1837 l'existence d'une chapelle qui porte encore le nom significatif de *Saint-Pierre à broquettes*, où les femmes stériles s'en allaient râcler une sainte broquette, pour en avaler la poussière dans un verre d'eau. Il a suffi naturellement de signaler et de commenter cet usage, jusque là aussi inoffensif que le culte du lingam chez les Hindous, pour que l'autorité ecclésiastique fit sagement disparaître l'objet du scandale. Cependant la chapelle reste un lieu de pèlerinage pour les femmes en désir de progéniture, et j'ai constaté, il y a quelques années, qu'elles venaient encore jeter à travers la grille qui protège la statue du saint, des brochettes de bois, naïves survivances des anciens ex-voto phalliques. »

J'ai voulu me rendre compte par moi-même, savoir ce qui restait des usages millénaires. Quoique M. Cosyn n'ait pas laissé grand'chose à glaner, cependant son superbe volume, *Le Brabant inconnu* (2), ne fait aucune mention de Saint-Pierre à broquettes. M. Cosyn ne m'en voudra pas de combler ici cette lacune.

(1) Pour plus de détails, consulter : DULAURE, Les Divinités génératrices des anciens et des modernes. Paris, *Mercur de France*, 1905.

Et : GOBLET D'ALVIELLA, Croyances, Rites, Institutions, t. I, p. 292. Trois vol. gr. in-8°. Paris. Geuthner, 1911.

(2) Un volume in-8°, nombreuses illustrations, 370 pages. Bruxelles, Bulens, 1911.

En sortant de la gare de Nivelles-Nord, prenons à gauche, puis encore à gauche. Passage à niveau. Suivons le chemin d'Iltre, ancienne route pavée qui s'en va par monts et par vaux à travers le pays. Recoupons la route de Hal et continuons vers le nord. Le trajet est intéressant. A la cote d'altitude 150, nous nous trouvons sur un plateau bien dégagé, d'où la vue s'étend au loin dans toutes les directions. A droite, une petite ferme et, au-dessus de la porte, une curieuse pierre sculptée, encadrée d'une inscription gothique; elle représente la Visitation, la Vierge et Sainte-Anne. Un peu plus loin, une chapelle de construction assez moderne — elle est couverte en zinc! — dédiée à Notre-Dame de Walcourt, 1814. Si la chapelle est plus récente, en revanche la statue de la Vierge m'a paru beaucoup plus ancienne que cette date.

D'ici, la route descend par une pente rapide au hameau de Saint-Pierre. De la gare de Nivelles, il y a juste une demi-heure jusqu'à la chapelle que nous cherchons.

Elle s'élève au bord du chemin, à droite. Ce n'est pas un petit bâtiment dans lequel on peut entrer, mais une simple stèle de pierre, d'aspect fort archaïque, rongée par les lichens et sans inscription. La partie supérieure se creuse en niche, renfermant une très vilaine statue de Saint-Pierre; il a perdu ses clefs et le petit coq est renversé. Un grillage en fer clôture la niche. C'est tout.

Derrière la stèle coule une eau limpide, excellente. Une maçonnerie neuve, confortable, prouve qu'on fait le plus grand cas de cette fontaine.

En face, un cabaret avec enseigne : *A Saint-Pierre*. Entrons et interrogeons le bon vieux qui siège au comptoir.

— Les pèlerins sont rares, mais il en vient encore. On invoque Saint-Pierre pour les maladies contagieuses, variole, peste, choléra. Et puis, on va à l'église faire une aumône et commander une messe. Pourquoi on l'appelle Saint-Pierre à broquettes? Mais parce qu'on apporte à la chapelle, en guise d'offrandes, de petites broches en bois, grosses comme le doigt, plus ou moins. Il y a quelques années, des malades nombreux sont venus du pays de Charleroi, et dans toutes les mailles du grillage en fer, j'ai vu des broquettes plantées.

Tout cela m'est dit d'une intonation locale un peu chantante, qui rappelle les environs de Mons.

Je lui demande encore : — Mais enfin, pourquoi ces broquettes? C'est la seule chapelle en Belgique où l'on apporte au saint une

offrande pareille. Ailleurs, ce sont des cierges ou des ex-voto en cire ou en argent.

Il hausse les épaules, il ne sait pas.

— Dites-moi si les femmes viennent invoquer le saint pour avoir des enfants ?

— Ça non, pour les maladies seulement.

Ainsi le seul mot populaire subsiste aujourd'hui, et jusqu'au souvenir de l'ancien culte s'est effacé. C'est pourquoi il y avait un certain intérêt à recueillir les précisions qui précèdent.

Qui nous dira maintenant d'où venait la pierre, la sainte broquette de 1837 et où elle s'en est allée, dans quel coin de son jardin le curé l'a enfouie ? Qui nous apprendra comment s'était instauré au cœur du Brabant le culte en question, et à quelles lointaines traditions païennes il se rattachait ?

Citons encore parmi les auteurs sérieux qui ont parlé de Saint-Pierre à broquettes, Tarlier et Wauters (1) :

« ... chapelle de *Saint-Pierre à broquettes*, au Spinoit, qui doit ce surnom à ce que les femmes stériles vont en pèlerinage et glissent une petite broche en bois à travers le grillage qui défend la statue du saint ».

Et plus loin encore :

« Dans la partie septentrionale du territoire nivellois, près de la ferme du Spinoit, s'élève la chapelle de Saint-Pierre, surnommée à *broquettes*, parce que les femmes stériles y vont en pèlerinage et poussent dans la niche une petite broquette ».

DISCUSSION.

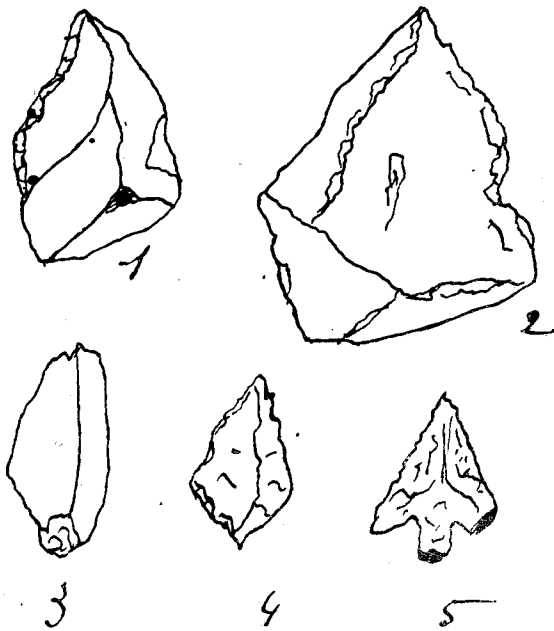
M. CUMONT. — Je connais la chapelle dont parle M. J. Chalon, mais je n'y ai jamais vu de broquettes ou brochettes. Un grand nombre d'indices démontrent qu'il existait autrefois non loin de cet endroit une station gallo-romaine. On peut supposer qu'il y avait là à cette époque un petit temple païen qui fut remplacé plus tard par une chapelle catholique.

(1) Géographie et histoire des communes belges. Ville de Nivelles, 1862 (p. 7, col. 2, et p. 143, col. 2). Cet ouvrage est une source inépuisable de renseignements et d'érudition.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. J. Chalon pour son intéressante communication et insiste pour que l'on recueille les éléments les plus complets du Folklore. Les légendes les plus simples et les plus naïves sont souvent une mine extrêmement riche en renseignements intéressants.

COMMUNICATION DE M. GEORGES HASSE
NOUVELLES PIÈCES NÉOLITHIQUES POUR ANVERS.

Au mois de novembre dernier, lors de la vente des collections de feu M. Paul Cogels, j'ai trouvé quelques pièces intéressantes pour le néolithique robenhausien à Anvers.



Ces pièces furent trouvées par M. Paul Cogels lors des travaux de creusement du bassin Kattendijk, dans des lits d'anciens Schijns, en même temps que la hâche polie emmanchée qui se trouve au Musée royal d'histoire naturelle à Bruxelles.

Les numéros 1 et 2 sont des perceurs en silex brun avec nombreuses retouches sur les côtés.

Le numéro 3 est un petit outil en silex blanc jaunâtre.

Les numéros 4 et 5 sont deux pointes de flèches en silex de Spiennes, l'une a deux ailerons fort bien travaillés.

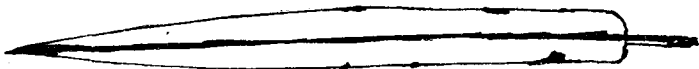
Comme on le voit, Anvers a été le siège d'une belle industrie néolithique.

COMMUNICATION DE M. GEORGES HASSE
UNE ÉPÉE DE L'ÂGE DU FER TROUVÉE A ANVERS.

En 1911, des draguages effectués en amont d'Anvers m'ont permis de recueillir une pièce très intéressante ; il s'agit d'une épée en fer.

Cette épée a 76 centimètres de longueur totale, la lame 65 centimètres, la soie 11 centimètres. La lame est très mince et pourvue sur ses deux faces d'un léger épi ; la soie est carrée et n'a qu'un demi-centimètre d'épaisseur.

A 49 centimètres de la pointe, l'épée a été pliée, puis redressée complètement.



Un enduit semble avoir été mis sur la lame.

Étant donnée sa faible longueur, je pensais la rapporter à la fin de l'époque romaine. M. le baron de Loë, le savant conservateur des Musées royaux du Cinquantenaire, à qui la pièce fut soumise, ainsi qu'à plusieurs membres de la Société d'anthropologie sont d'accord pour la rapporter à l'époque du fer ou de la Tène ; la pièce est donc très importante pour l'histoire d'Anvers.

DISCUSSION.

M. le baron DE LOË estime que l'épée que vient de nous présenter M. Hasse appartient soit à l'époque de la Tène II, soit à l'époque gallo-romaine avec laquelle la Tène II (200 à 58 avant J.-C.) se confond.

A l'époque de César, les épées des Gaulois et celles des soldats romains se ressemblaient tellement, qu'il est presque impossible de les distinguer. (Fouilles d'Alise, etc.)

COMPTE RENDU BIBLIOGRAPHIQUE
PAR M. HUART-DE LOË.

Le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* (t. XLII, 1^{er} fasc.) nous donne la relation de fouilles effectuées à Herstal par MM. Jules Delheid et Jean Servais, fouilles qui ont mené à la découverte d'un cimetière franc. « Si elles n'ont pas été fructueuses, disent les auteurs, elles ont cependant permis de relever quelques faits intéressants. Le cimetière franc a été parfaitement délimité : il renfermait huit sépultures, placées sur deux rangées et sensiblement orientées de l'est à l'ouest, les pieds des cadavres dirigés vers le Levant.

» Les bijoux, armes, poteries, etc., qu'elles renfermaient, forment un tout homogène : c'est un dépôt funéraire d'une des nombreuses tribus germaniques qui envahirent le pays, vers la fin du V^e siècle. »

MM. Delheid et Servais sont amenés à supposer que le cimetière franc mis à jour fut établi lui-même à l'emplacement d'un lieu d'inhumation antérieur : quelques débris de vases en terre rougeâtre ayant été recueillis à peu de distance du point actuellement exploré. « Ces dernières poteries pourraient, d'après les auteurs de l'article, avoir appartenu à des Belgo-Romains ou des Francs déjà romanisés. »

Du cimetière franc de Herstal, cinq tombes furent fouillées en 1910 et trois en 1912. Dans l'une de celles-ci, quelques ossements entassés pêle-mêle, sans aucune trace de mobilier (tombe déjà explorée).

Une autre tombe renfermait un squelette en mauvais état de conservation et divers objets (petit couteau, fiche ou perçoir, un scramasax, une aiguille en bronze, une francisque, une poterie en terre jaune rougeâtre et les débris d'un verre à boire).

Une troisième tombe, enfin, avec un mobilier pauvre, renfermait un squelette étendu sur le dos (squelette d'homme d'après les auteurs). Absence totale d'armes. Présence, en tas, de différents instruments : couteaux, ciseaux (?), pince épilatoire, poinçon, briquet, etc., petite boucle en bronze à ardillon de fer (ce serait la tombe d'un esclave domestique enterré avec sa trousse).

M. le D^r Herpin, dentiste des « Quinze-Vingt », étudie la *localisation de la carie sur les diverses dents* : cette étude est publiée

dans les BULLETINS ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS (6^e sér., t. II, fasc. 5 et 6).

Les dents ne peuvent être résistantes qu'à la condition que leur structure et le milieu qui les enveloppe soient normaux.

« De même qu'entre les sujets on constate des variations de fréquence des lésions de carie, de même les diverses dents présentent une susceptibilité variable avec chacune d'elles vis-à-vis de ces mêmes lésions. »

L'auteur reproduit les diverses statistiques publiées par ceux qui se sont occupés de la question de fréquence des lésions de carie chez les individus de race blanche.

La statistique de Linderer, publiée en 1837, ne porte que sur un nombre assez restreint de cas. Conclusions : maximum de fréquence à la mâchoire supérieure, minimum à la mâchoire inférieure; fréquence décroissante de la 1^{re} GM, à la 2^e GM, 2^e PM, 1^{re} PM, 3^e GM, 2^e incisive, 1^{re} incisive, canine.

Sur 20,000 cas de carie, Hitchcock a observé :

13,136 dents cariées à la mâchoire supérieure.
6,864 dents cariées à la mâchoire inférieure.

Fréquence décroissante de la 1^{re} GM, à 2^e GM, 2^e PM, incisive centrale, 1^{re} PM, incisive latérale, 3^e GM, canine.

Sur 10,000 observations de Magitot :

6,004 caries à la mâchoire supérieure.
3,996 caries à la mâchoire inférieure.

Fréquence décroissante : 1^{re} GM, 2^e GM, 1^{re} et 2^e PM *ex æquo*, incisive latérale, incisive centrale, canine, 3^e GM.

Redier, d'après un certain nombre d'extractions pratiquées sur des sujets de 15 à 30 ans, arrive aux chiffres suivants :

774 au maxillaire supérieur, dont	{	380 à droite.
		394 à gauche.
541 au maxillaire inférieur, dont	{	281 à droite.
		260 à gauche.

Scheff, pour un nombre de cas restreints, constate :

647 caries à la mâchoire supérieure.
353 caries à la mâchoire inférieure.

Fréquence qui décroît de la 1^{re} GM, à la 2^e GM, 2^e PM, 1^{re} PM, 1^{re} incisive, 2^e incisive, canine, 3^e GM.

En 1900, le même auteur publie la statistique de la Clinique dentaire de Vienne qui lui donne :

Pour la mâchoire supérieure	}	à droite 16,767.
		à gauche 16,805.
Pour la mâchoire inférieure	}	à droite 9,184.
		à gauche 9,473.

Giuria, dans son rapport statistique de la polyclinique de Gênes, en 1908, donne les chiffres suivants :

Pour un total de 5,493 caries	}	3,163 pour le haut.
		2,330 pour le bas.

Herpin, pour 12,763 cas de carie observés, arrive aux conclusions suivantes :

7,525 à la mâchoire supérieure	}	3,735 à droite.
		3,790 à gauche.
5,148 à la mâchoire inférieure	}	2,640 à droite.
		2,508 à gauche.

« Ces résultats nous montrent qu'il ne semble pas y avoir de différence sensible au point de vue de la fréquence de la carie entre les deux côtés d'une même mâchoire. Par contre, nous avons 7,525 cas de carie à la mâchoire supérieure contre 5,148 seulement à la mâchoire inférieure. »

Thiago Marquez, observant la population scolaire de Lisbonne, a remarqué que la carie au maxillaire inférieur était plus fréquente à gauche.

Scheff fait la même remarque pour les deux mâchoires.

Galippe arrive aux mêmes conclusions.

De l'étude des résultats généraux des auteurs, M. Herpin tire divers enseignements :

1° Le groupe des incisives surtout et même des canines inférieures semble particulièrement indemne. Aucun rapport avec les dents homologues de la mâchoire supérieure qui, elles, sont beaucoup plus souvent atteintes par la carie.

« Si nous rapprochons ces faits, dit M. Herpin, de la présence continue autour de ces dents inférieures de la salive qui leur constitue un bain incessamment renouvelé, alors que les autres dents sont à peine humectées, il semble bien que le liquide salivaire jouit vis-à-vis des organes dentaires de propriétés conserva-

trices remarquables, soit qu'il agisse comme antiseptique vis-à-vis des agents de la carie, soit que cette action soit due à une dilution des produits septiques et nocifs.

» De même les prémolaires inférieures voisines sont moins fréquemment atteintes que les supérieures, vraisemblablement pour les mêmes raisons. »

2° Pour les autres groupes de dents, les chiffres concordent pour les deux mâchoires.

3° Le groupe des premières grosses molaires semble le plus atteint; deux causes, selon l'auteur : a) la dent de six ans est la première sortie des dents définitives, elle séjourne le plus longtemps dans la cavité buccale, est la plus exposée; b) son évolution se fait à une période de l'existence des plus mouvementées au point de vue pathologique.

4° Pour ce qui concerne les dents de sagesse, les statistiques sont viciées par le fait de leur absence fréquente, de leur extraction prématurée fréquente au cours des accidents qui marquent si souvent son éruption. Cet organe en voie de régression, de constitution histologique et de composition anormales, est voué à une destruction rapide, destruction qui est même quelquefois effectuée avant les dernières phases de son évolution si souvent vicieuse. Toutes considérations qui doivent lui faire attribuer le premier rang dans la fréquence des lésions de carie.

Des divergences remarquables sautent aux yeux quand on examine d'une part les statistiques de Magitot, Redier, Giuria et Hervin, et, d'autre part, celles de Scheff et de Hitchcock. Tandis que les premiers assignent la première place dans l'ordre de fréquence relatif des lésions de carie au groupe des premières grosses molaires, Scheff donne cette place aux incisives centrales supérieures et Hitchcock donne des chiffres intermédiaires.

Il semble, dit l'auteur, que la question de race ne doit pas être étrangère à ces divergences.

Établissant des graphiques pour chaque pays, en ramenant à 1,000 le nombre des cas observés par les divers auteurs, on peut constater d'après ces graphiques que le groupe des prémolaires indiqué comme également affecté par tous semble le pivot commun des diverses statistiques; avant et après lui, les lignes de fréquence vont en alternant et en divergeant, suivant les pays considérés. (Fréquence inverse pour les groupes antérieurs et postérieurs.)

Au point de vue de la régularité des lignes de ces graphiques,

nous constatons que le graphique des Allemands est le plus régulier ; puis vient celui des Français, enfin celui des Italiens.

« Il paraît donc qu'un Allemand doit avoir un nombre de dents atteintes proportionnellement plus considérable que les autres peuples considérés, et cette susceptibilité à la carie va en décroissant à mesure que nous envisageons des peuples plus méridionaux. Si nous nous reportons à la carte de Chervin établissant la répartition de la carie en France, nous voyons que les régions soumises à des invasions nombreuses venues du Nord (populations kimriques) sont celles aussi qui nous donnent la plus forte proportion de caries. Et ces résultats sont encore une preuve de l'importance de la question de race dans l'étiologie de la carie dentaire. »

M. LE PRÉSIDENT remercie MM. Hasse et Huart-de Loë pour leurs intéressantes communications.

La séance est levée à 10 ¹/₄ heures.
